



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 53539

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation des poissonniers de la Réunion. Actuellement, les poissons se font de plus en plus rares à la Réunion. Les ventes vers l'exportation commencent à ruiner les poissonneries locales. Contrairement à Maurice ou aux Seychelles, il n'existe aucune mesure de protection du marché local à la Réunion. Cette absence de réglementation conduit à des situations absurdes ou scandaleuses. En effet, certains poissonniers sont obligés de traverser toute l'île pour faire leurs provisions et les grandes surfaces de retrouvent à faire venir du poisson de métropole ! Par ailleurs, il n'existe pas d'école de formation des poissonniers sur l'île, ni de halles aux poissons. Cette absence d'organisation risque de conduire à terme à la disparition de ce corps de métier. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre pour sauver le marché local et créer une véritable structure pour les poissonniers.

Texte de la réponse

Comme en métropole, les grandes et moyennes surfaces (GMS) prennent une part croissante du marché dans la vente de détail du poisson à la Réunion. Cette tendance est renforcée par une forte demande des consommateurs pour les produits d'importation (sole, langoustine, saumon...) et pour l'espadon, produit pêché par les palangriers locaux et disposant d'un circuit de commercialisation indépendant des poissonneries locales. Dans ce cadre, il est, en effet, important de promouvoir l'amélioration de la commercialisation locale des produits de la pêche réunionnaise et la mise en place de halles à marée. Les services de l'Etat à la Réunion travaillent sur ce sujet, en étroite liaison avec les professionnels. Cette approche devrait permettre de dynamiser la filière et favoriser une meilleure structuration de la profession. Par ailleurs, du fait de son exiguïté, le marché local (706 000 habitants) ne peut absorber toute la production réunionnaise. Les exportations sont donc vitales pour la filière pêche et, d'une manière plus générale, pour le développement économique et l'emploi de la région.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53539

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6409

Réponse publiée le : 5 mars 2001, page 1351